

Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité

PSFP 12-16 ANS



GUIDE D'IMPLANTATION

Édition rédigée en 2022
par la plateforme d'appui à l'implantation du programme.

Avec le soutien financier du Fonds
de Lutte Contre les Addictions.

FÉDÉRATION
ADDICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner



Association Nationale
Maison Des Adolescents



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Introduction	4
Le Programme de Soutien aux Familles et à la parentalité	5
Contexte et enjeux	5
Un programme américain adapté au contexte français	5
Un programme évalué dans de nombreux pays	5
Et le PSFP en France ?	6
Un programme de prévention à destination des jeunes et de leurs familles	7
Un climat familial favorable au centre des objectifs du programme	7
À savoir avant de s'engager	8
Le PSFP, pour qui et par qui ?	8
À qui s'adresse le PSFP ?	8
Qui peut porter le PSFP ?	8
Les acteurs du programme	9
Qui sont les animateurs PSFP ?	10
Quelle collaboration entre les animateurs et les orienteurs ?	10
Déploiement du programme	11
Les six grandes étapes pour la mise en place du PSFP sur son territoire	11
Etape 1 : Vérifier que tous les prérequis à la mise en place du PSFP sont réunis	11
Etape 2 : Prévoir le rétroplanning du programme	12
Etape 3 : Mobiliser le réseau de partenaires	14
Etape 4 : Organiser une réunion de lancement	14
Etape 5 : Former les professionnels engagés	15
Etape 6 : Communiquer tout au long de la mise en place du PSFP	16
Organisation des séances	18
La liste des 14 séances	19
Les recommandations pour optimiser l'organisation des séances	20
Les principaux enseignements de l'expérimentation	22
Le résumé de l'organisation des séances	23
Budget du PSFP	24
Le PSFP et après ?	26

Introduction

Ce guide est proposé par la **Fédération Addiction** et l'**Association Nationale des Maisons des Adolescents** (ANMDA) aux professionnels des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et des Maisons des Adolescents (MDA) et leurs partenaires qui souhaitent s'engager dans le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité 12-16 ans (PSFP 12-16) sur leur territoire.

Il a pour objectif d'accompagner les professionnels dans la connaissance, la compréhension et la mise en œuvre du programme.

FÉDÉRATION
ADDITION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner



Association Nationale
Maison Des Adolescents

Pour plus d'informations

- ▶ Bénédicte Luret (ANMDA) : benedicte.luret@anmda.fr
- ▶ Anaïs Roger (FA) : a.roger@federationaddiction.fr

Ce guide se compose des éléments suivants :



Une présentation globale : ce qu'il est utile de savoir pour engager l'action : le contexte, les objectifs et enjeux du programme, le rôle des différents acteurs concernés...

Les principes d'action pour préparer, mettre en place le programme et en assurer le suivi : idées, propositions, clés de compréhension...

En 2020, quatre binômes CJC/MDA ont répondu favorablement à la proposition de la Fédération Addiction et de l'ANMDA de s'associer à la réflexion comme porteurs du PSFP 12-16 sur les départements suivants : Ardennes, Isère, Loire-Atlantique et Manche. Ces quatre sites pilotes ont aujourd'hui mis en place et terminé le PSFP 12-16.

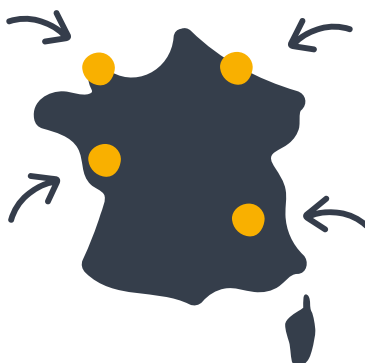
Suite à cette expérimentation, les deux têtes de réseau ont rédigé le présent guide en s'appuyant sur l'expérience des quatre sites pilotes et le vécu des professionnels tout au long des mois d'installation et de mise en œuvre du programme.

SAINT-LÔ

- MDA de la Manche
- Fondation Bon Sauveur 50

CCEG

- MDA de Loire-Atlantique
- CSAPA Les Apsyades



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- MDA des Ardennes
- CSAPA Oppelia 08

GRENOBLE

- MDA Bassin Sud-Isère
- CSAPA/CJC Point Virgule

Remerciements

La Fédération Addiction et l'ANMDA tiennent à remercier tous les acteurs impliqués dans la mise en place de l'expérimentation du PSFP 12-16 co-porté par un binôme CJC/MDA. Merci aux membres du comité de pilotage pour leur aide et leurs appuis précieux. Merci aux structures historiques du programme et aux sites pilotes pour leur temps et leur partage d'expérience. Merci et bravo à tous les animateurs pour avoir animé les 14 séances avec les familles !

Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité

CONTEXTE ET ENJEUX

UN PROGRAMME AMÉRICAIN ADAPTÉ AU CONTEXTE FRANÇAIS

Le Programme de Soutien à la Famille et à la Parentalité (PSFP) est à l'origine un programme américain développé par le professeur Karol Kumpfer dans les années 1980. Il a fallu quatre ans de recherches avant d'aboutir à ce programme familial de prévention de consommation de substances psychoactives pour enfants de parents dépendants. Aujourd'hui le public ciblé de ce programme s'est élargi dans le but d'avoir un **outil de prévention plus généraliste**.

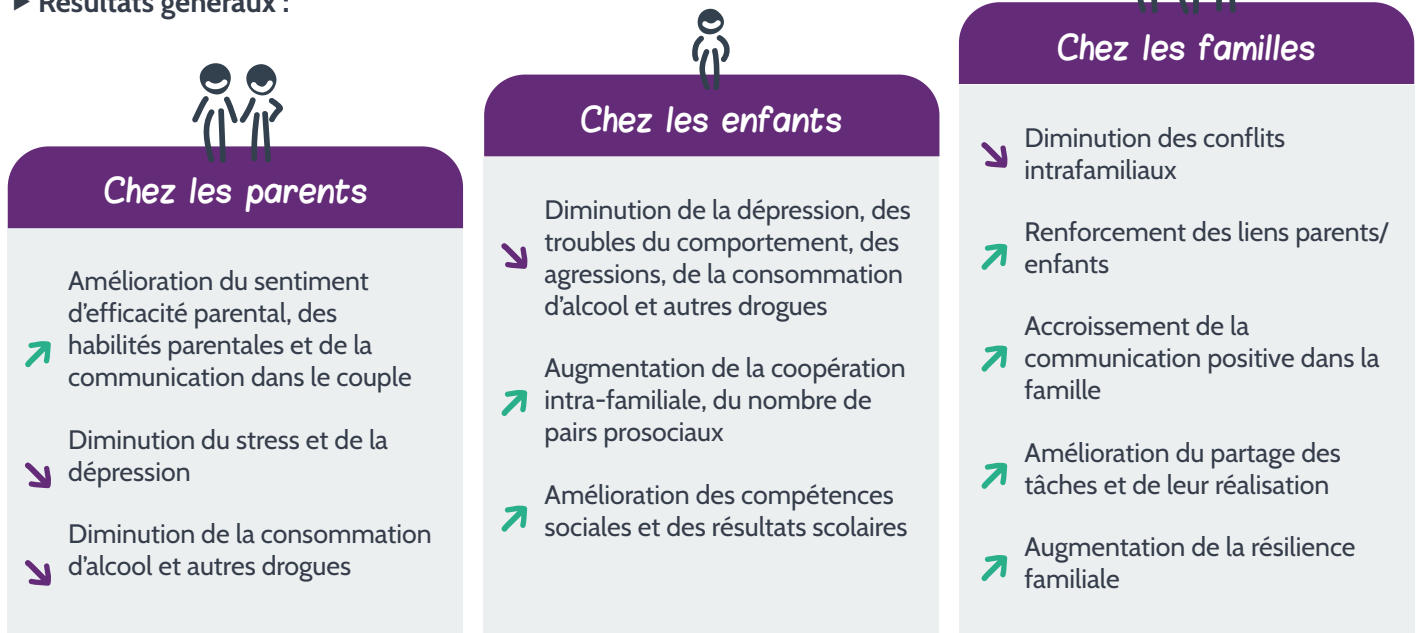
La démarche du PSFP s'inscrit dans une **logique de promotion de la santé et d'intervention précoce** en contribuant à mettre en place un environnement favorable, qui développe des facteurs de protection pour accompagner au mieux des adolescents qui sont ou seront en situation de vulnérabilité (premières expérimentations de substances psychoactives, problèmes familiaux ou scolaires...). Cette dynamique d'intervention précoce permet de « réduire les conséquences néfastes des usages simple, à risque ou nocif et d'éviter une évolution vers les addictions »¹ Le PSFP est également positionné dans le champ de la promotion de la santé mentale.



UN PROGRAMME ÉVALUÉ DANS DE NOMBREUX PAYS

Plus de 150 études évaluations ont été menées depuis le déploiement du programme dans le monde (ce sont 35 pays qui déploient le PSFP) et son efficacité a été démontrée à différents niveaux.

► Résultats généraux :



¹ Source : Guide de l'intervention précoce en pratique : illustration concrètes d'une stratégie efficace, Fédération Addiction et CJC, page 9.

ET LE PSFP EN FRANCE ?

Le PSFP existe pour différentes tranches d'âge : les 3-5 ans, les 6-11 ans et les 12-16 ans. Ce programme concerne toutes les familles, de toutes les classes sociales et quelle qu'en soit leur composition : monoparentale, divorcée, recomposée...



“

Les familles de cultures très différentes ont trouvé des terrains d'entente autour de leurs enfants : on a tous les mêmes problèmes²

”



En France, le programme avait été choisi par l'Institut National de Prévention et de l'Éducation pour la Santé (INEPS) car il répondait à l'ensemble des critères d'évaluation, définis comme les plus efficaces, après observation des points communs entre différents programmes³ :

- Utilisation des méthodes interactives et expérientielles (jeux de rôles, mise en situation, travaux pratiques).
- Inscription dans la durée (plusieurs interventions espacées dans le temps).
- Action sur plusieurs cibles (parents, enfants, communautés éducative ...).
- Suivi rigoureux des protocoles éprouvés et animés par des professionnels formés.

Une première implantation du PSFP en France est menée par le CODES 06 en 2011-2012, sur la tranche d'âge des 6-11 ans dans la commune de Mouans-Sartoux. Cette expérimentation a permis de mettre en évidence les besoins locaux mais aussi l'acceptabilité des professionnels et familles concernés⁴.



Des premiers résultats ont été mesurés lors de cette implantation : une assiduité de 81% sur l'ensemble des séances et 68% des familles ont répondu que le programme les a beaucoup aidées. Pour 40% d'entre elles une augmentation des compétences parentales a été observée.

Une évaluation d'efficacité a été faite par Santé Publique France de 2015 à 2018 sur l'implantation et l'adaptation du programme à destination des 6-11 ans aux familles françaises. L'évaluation a portée sur 308 familles dans 19 villes⁵.

Les résultats observés pour le PSFP 6-11 adapté au contexte français lors de l'évaluation de Santé Publique France sont les suivants⁶ :

- Il a des effets rapides sur les relations familiales et la confiance en soi des parents.
- A moyen terme, il améliore :
 - Les compétences parentales : sentiment d'efficacité personnelle, communication, supervision et engagement
 - Les compétences psychosociales des enfants : réduction des troubles du comportement
 - La santé mentale : anxiété et dépression
 - Le climat et les liens familiaux.
- A long terme il réduit l'initiation et la consommation de produits psychoactifs.

² Parole d'animateur PSFP

³ Enquête de Santé Publique France/DGS/DGESCO, source : Santé publique France / Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021 / p. 63

⁴ Source : dossier de présentation du PSFP du CODES 06, page 4, 2018, Dr Corinne Roehrig

⁵ Source : Programme de soutien aux familles et à la parentalité 6-11 ans : dix ans d'expérience en France, La santé en action numéro 456 ; juin 2021, Corinne Roehrig

⁶ Source santé publique France, Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP), publié le 18 janvier 2022

UN PROGRAMME DE PRÉVENTION À DESTINATION DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES

Cedr'Agir
Addictions



En 2017, grâce à l'appui de la Fondation de France, de la MILDECA et de la DGS, la Fédération Addiction a eu l'opportunité d'appuyer l'initiative d'un ses membres et a accompagné l'expérimentation du PSFP pour la tranche d'âge des 12-16 ans. Le choix de la mise en place de ce programme de renforcement des compétences parentales et du climat familial par des structures du secteur de la prévention s'explique par le constat des acteurs de terrain des difficultés de communication, notamment autour des substances psychoactives au sein de la cellule familiale. De plus, d'après l'enquête internationale « Health Behaviour in School-Aged Children » (HBSC) menée depuis 1982, l'âge des premières expérimentations des jeunes Français se situe dans les premières années de l'adolescence, autour de 11-13 ans.

Cette expérimentation du PSFP 12-16 en France a été mise en place grâce à l'engagement de 2 structures – Cedr'Agir et la

Sauvegarde 71 – et a eu lieu dans 2 CJC : celle d'Armentières et celle de Chalon sur Saône. Un travail d'adaptation des manuels au contexte français pour le PSFP 12-16 a ainsi débuté en lien avec les concepteurs du programme, les animateurs français et l'équipe PSFP québécoise.

Des familles ont pu continuer à bénéficier du programme en 2018 et 2019, avec en plus le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté.

À la suite de ces premiers retours d'expérience, la Fédération Addiction et l'Association Nationale de la Maison des Adolescents (ANMDA) ont choisi de mettre en place une nouvelle expérimentation du PSFP 12-16, avec comme particularité, un co-portage du programme par un binôme CJC/MDA. Cette volonté d'avoir un binôme de coordinateurs provient de deux constats : ce programme nécessite un fort réseau partenarial, mais aussi demande une logistique importante nécessitant de mutualiser les ressources. Les objectifs de cette expérimentation sont d'étudier l'implantation du programme, l'amélioration de ses outils mais aussi la continuité de renforcement des liens entre acteurs locaux œuvrant autour de la parentalité, de la prévention et des jeunes.

UN CLIMAT FAMILIAL FAVORABLE AU CENTRE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le PSFP est un **programme de prévention** qui vise à renforcer les relations et les compétences familiales afin de réduire de manière significative les problèmes de comportement, la délinquance, les usages à risques de substances psychoactives chez les adolescents et à améliorer les compétences sociales et scolaires. Ce programme s'appuie sur la conceptualisation d'une méthode, dotée d'un certain nombre d'outils pour susciter l'implication et l'adhésion des familles. Cependant chaque parent est différent, vivra sa parentalité de manière différente selon ses compétences, qualités, son histoire familiale, sa personnalité ...



Les objectifs du PSFP sont de respecter ces individualités en agissant sur la **sphère familiale** et en travaillant dans le respect et la bienveillance avec les familles sur la mobilisation de leurs ressources internes afin d'augmenter la résilience de ses membres, via différents leviers : le **développement des compétences psychosociales**, le renforcement des habiletés parentales, la communication familiale en favorisant les interactions parents-enfants.

Globalement, le PSFP 12-16 contribue à la mise en place d'un contexte social plus favorable au développement des jeunes.

Une des conséquences de la mise en place du PSFP sur un territoire est le développement ou renforcement d'une stratégie regroupant divers acteurs locaux œuvrant autour des thématiques relatives à la jeunesse, aux addictions et au soutien des familles (CJC, MDA, PAEJ, ASE, CAF, clubs de sport, centre de vie sociale, établissements scolaires...).

Ce volet du programme permet de créer des ponts et des nouvelles manières de travailler et d'échanger entre ces acteurs et dispositifs travaillant auprès des jeunes. Cela permet de pouvoir identifier, repérer des situations à risques et problématiques, de savoir à qui s'adresser et rediriger si besoin, à la fin du programme, les familles ayant besoin d'une prise en charge adaptée. Au-delà du programme, ces liens qui sont créés et/ou renforcés via le PSFP continuent d'exister et contribuent à la stratégie d'intervention précoce sur le territoire.

“
PSFP ne fait pas d'assistantat
mais sert de révélateur des
habiletés psycho-sociales
pour des familles plus
autonomes et responsables”
”

À savoir avant de s'engager

LE PSFP, POUR QUI ET PAR QUI ?

À QUI S'ADRESSE LE PSFP ?



Le PSFP 12-16 s'adresse aux familles et parents au sens large, ayant des enfants entre 12 et 16 ans et qui ressentent le besoin d'être soutenu dans leur rôle de parent. Pour les familles avec plusieurs enfants, les notions vues dans le programme peuvent être réinvesties avec les enfants plus jeunes. Que ce soit une écoute plus active, la gestion des sanctions ou les temps d'échanges en famille.



Pour les parents

Remplir au moins un des critères suivants :

- Préoccupations vis-à-vis de la communication au sein de la famille et des conduites à risques de l'adolescent
- Difficulté(s) vis-à-vis de la parentalité
- Capacité à s'engager sur les 14 sessions
- Bonne compréhension de la langue française
- Envie de partager une activité extrascolaire positive

Pour les adolescents

ÂGE COMPRIS ENTRE 12 ET 16 ANS À L'INCLUSION DANS LE PROGRAMME

Remplir au moins un des critères suivants :

- Usage à risque
- Consommation de tabac
- Usage d'écran et de jeux vidéo jugé problématique par les parents
- Vulnérabilités spécifiques telles que : décrochage scolaire ou absentéisme, isolement, angoisses, faibles compétences psychosociales (difficultés à gérer ses émotions, impulsivité, etc.)



QUI PEUT PORTER LE PSFP ?

Toute CJC ou MDA motivée, ayant l'adhésion de la direction et des équipes éducatives. Un co-portage avec une structure au niveau local (CJC, MDA) est recommandé, tout du moins être en lien avec les acteurs du secteur spécialisé. De plus, un minimum de réseau partenarial est nécessaire pour la mise en place du programme, entre l'orientation des familles



mais aussi son organisation logistique (prêt de salle, matériel ...) Cette coordination permet d'alléger le temps consacré à l'organisation de la mise en place du programme et de pouvoir s'appuyer sur un autre professionnel lors de moments de questionnements, en plus des développeurs nationaux.

LES ACTEURS DU PROGRAMME



Les coordinateurs locaux

Le rôle des coordinateurs locaux du programme est celui de **chef d'orchestre**. Ils auront pour mission de **structurer la mise en œuvre du programme sur le terrain**. Il faudra être vigilant à différents points :

- L'identification et la prise de contact des partenaires locaux
- L'organisation de réunions d'information auprès des partenaires
- La coordination pour le recrutement des familles
- La coordination pour les animateurs : planning, absence...
- La gestion logistique pour la mise en œuvre des séances : salle, garderie, achats ...
- Le suivi des familles : au moment de leur inclusion mais également tout du long des 14 séances
- La gestion de l'évaluation de l'implantation du PSFP, permettant de suivre si ce dernier est mis en place selon la démarche qualité identifiée

Notons que les coordinateurs peuvent également être animateurs du programme.



Les animateurs

Le **profil des animateurs** est varié, allant de psychologues à celui d'éducateurs spécialisés ou encore d'assistants sociaux.

Au-delà du profil de professionnel qui sera amené à animer les séances PSFP, c'est son positionnement qui est un des éléments cruciaux du programme : le non-jugement, la bienveillance et l'accueil chaleureux des animateurs est un pivot pour garder les familles impliquées et leur donner envie de revenir aux séances suivantes. De plus, ce cadre et cette ambiance chaleureuse permettent de créer un environnement dans lequel les familles se sentent écoutées, en confiance pour s'impliquer dans les activités proposées pendant 2 heures. Il est aussi important que les animateurs puissent **poser ce cadre de bienveillance** entre les parents ou entre les adolescents.



Les coordinateurs et développeurs nationaux

Les binômes de coordinateurs ne seront pas seuls dans leurs missions, ils pourront s'appuyer sur la Fédération Addiction et l'ANMDA pour la première année de mise en œuvre.

Les développeurs nationaux sont présents pour transmettre les **outils nécessaires** (communication, animation), la mise en place des formations, répondre aux questions des partenaires locaux. Les développeurs nationaux proposent en plus des **temps de supervision à destination des animateurs**. Ces temps de supervisions prennent la forme d'un échange en visioconférence d'une heure sur le temps du midi, avec un formateur national et d'autres animateurs, afin qu'ils puissent faire le point sur leurs séances PSFP, les freins auxquels ils peuvent être confrontés mais aussi les évolutions perçues chez les familles.



Les orienteurs

Pour une structure intéressée par le déploiement du PSFP 12-16 sur son territoire, il est très important de se rapprocher des différents acteurs locaux œuvrant dans les domaines de **la parentalité, la santé, l'addictologie, la jeunesse** : MDA, CAF, services de la ville, PMI, prévention spécialisée, Justice, Éducation Nationale, les dispositifs des communes (CLS, programmes de réussite éducatives, ateliers santé ville, club de sport, des loisirs, des prestations sociales, de la santé...)

Plus les acteurs seront **nombreux et diversifiés**, plus la mise en place du programme sera pertinente et simplifiée grâce à une base solide d'acteurs intéressés pour se former ensuite en tant qu'orienteurs, et donc faciliter le repérage et l'orientation de familles susceptibles de participer au programme



→ **En conclusion, cette dynamique partenariale permet de croiser et densifier les compétences, les savoirs et les ressources des uns et des autres.**



QUI SONT LES ANIMATEURS PSFP ?



Les animateurs ont un rôle pivot dans la mise en œuvre du PSFP. Si avoir des **connaissances spécialisées sur l'adolescence et la parentalité** est un préalable essentiel pour devenir animateur du PSFP, d'autres prérequis ont été identifiés par les animateurs et coordinateurs des quatre sites pilotes, dont voici une première liste :

Disponibilités et motivations



- S'assurer de l'adhésion à la mise en œuvre du programme et du soutien de toute sa structure (direction, collègues...)
- Être disponible et motivé pour s'engager sur la durée et respecter le rythme intensif des séances
- Être disponible pour accepter d'adapter ses horaires (travail en soirée)
- Pouvoir aménager dans son planning des temps de préparation collectifs et individuels

Animations des séances



- Avoir des compétences en matière d'animation de groupe (ou à défaut se sentir à l'aise avec l'idée)
- Être capable de se mettre en scène et s'exposer au regard des autres
- Susciter la participation des familles (parents et ados) et la soutenir tout au long du programme
- Faire preuve d'initiative, d'adaptation et de créativité

Travail en équipe



- Apprécier le travail collectif et avoir confiance en la dynamique d'équipe
- Apprécier sortir de sa culture professionnelle et travailler en pluridisciplinarité
- Pouvoir travailler avec un réseau de partenaires locaux déjà structuré
- Avoir des compétences en matière de communication pour mobiliser le réseau local en lien avec les coordinateurs du programme

QUELLE COLLABORATION ENTRE LES ANIMATEURS ET LES ORIENTEURS ?



Les liens entre les animateurs et les orienteurs se pensent tout au long du programme. Autre acteur clef du programme de par son rôle dans le recrutement des familles, la place de l'orienteur doit être valorisée dès la première étape de mise en œuvre du programme. À ce titre, la formation « *PSFP de quoi s'agit-il ?* » (cf. étape 5 : Former les professionnels engagés) permet de réunir l'ensemble des professionnels engagés et offre un possible espace de réflexion sur les modalités d'articulation entre le rôle de chacun, dont voici quelques exemples et suggestions :

► Pendant la formation

- Proposer de mettre en scène des entretiens de recrutement avec les familles pendant la formation.
- Echanger sur ce que les animateurs restitueront ou pas aux orienteurs sur des familles qu'ils ont orientées :

les orienteurs peuvent être en demande de nouvelles pendant les séances, que leur transmettre ?

► En amont de la première séance

- Renforcer la mobilisation de chacun (réunions, appels téléphoniques...) par l'organisation de temps d'échanges entre animateurs et orienteurs après la formation.
- Partager collectivement sur les enjeux et les modalités pratiques du programme avant et pendant la phase de recrutement des familles.

► Après le lancement des séances

- Maintenir le contact avec les orienteurs, notamment en cas de décrochage d'un parent ou d'un ado).
- Prévoir une restitution du programme aux orienteurs après la dernière séance avec les familles.

Déploiement du programme

LES SIX GRANDES ÉTAPES POUR LA MISE EN PLACE DU PSFP SUR SON TERRITOIRE



Étape 1

VÉRIFIER QUE TOUS LES PRÉREQUIS À LA MISE EN PLACE DU PSFP SONT RÉUNIS

Plusieurs prérequis pour une implantation du programme ont été identifiés par les coordinateurs nationaux et les porteurs de l'expérimentation sur les quatre sites pilotes dont voici une première liste.

Pour les porteurs du programme

- ▶ Veiller à obtenir l'**adhésion de tous** au sein de la structure : équipe et direction
- ▶ Prendre contact avec les porteurs nationaux : Fédération Addiction et ANMDA
- ▶ Évaluer le **temps disponible ou à libérer** pour se consacrer à la mise en œuvre du programme
- ▶ Contacter les **partenaires institutionnels et potentiels financeurs** sur le territoire : ARS, CAF, MILDECA, conseil départemental, municipalité ...
- ▶ La **possibilité de former plusieurs professionnels** de la structure à l'animation du programme
- ▶ Réfléchir avec la **MDA ou la CJC de son territoire**, en tant que partenaire de la mise en œuvre du programme, les différentes étapes de déploiement

Avec les partenaires locaux

- ▶ Informer très tôt les **acteurs locaux sur les questions de parentalité, jeunesse et addictions** de la mise en place du PSFP sur leur territoire (liste plus exhaustive en page 8 de ce guide, encadré « Les Orienteurs »)
- ▶ Construire autour du programme un **fort maillage territorial** pour faciliter la réalisation des différentes étapes du programme (communication, orientation, animation...)

*Un large panel d'orienteurs sur le territoire est essentiel pour permettre le recrutement d'un nombre suffisant de familles.
De plus, il est important de former quatre animateurs et autant de suppléants pour garantir le maintien des séances et le respect du calendrier, y compris en cas d'absence d'un ou plusieurs animateurs.*

Avec les autres développeurs et porteurs du PSFP

- ▶ Se rapprocher des développeurs du programme et autres structures mettant en place le PSFP 12-16 ans en France afin d'avoir des conseils pratiques
- ▶ Articuler le déploiement du programme avec les structures proposant d'autres versions du PSFP, comme le 6-11 ans.

Des échanges d'expériences entre ces deux versions du programme très similaires peuvent faciliter la mise en place du PSFP 12-16 ans et faciliter la coordination entre les programmes, notamment vis-à-vis des autres parties prenantes locales (PMI, établissements scolaires, CLS, médecins libéraux...).





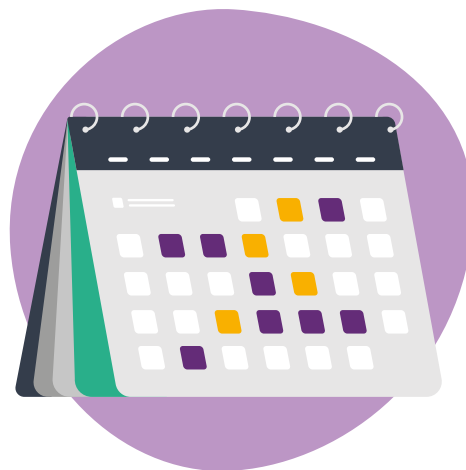
Étape 2

PRÉVOIR LE RÉTROPLANNING DU PROGRAMME

Une fois que tous les prérequis sont réunis (que vous en avez parlé à vos équipes, partenaires, institutionnels et porteurs nationaux), la mise en place du PSFP doit s'anticiper. Au-delà des 14 séances du programme qui se déroulent sur une période de 5 à 6 mois, la préparation du programme demande de l'investissement de la part de la structure porteuse **jusqu'à un an avant la première séance** avec les familles, avec des étapes essentielles qui mobiliseront les professionnels engagés, et plus particulièrement les coordinateurs locaux. Il faut également tenir compte des vacances scolaires que ce soit pour la mobilisation du réseau ou l'organisation des séances avec les familles.

Notons que la **prise de contact avec la CJC ou la MDA** du territoire doit intervenir bien en amont de l'organisation de la réunion de lancement.

Ci-après, deux exemples de calendrier pour optimiser le déploiement du programme en fonction de périodes de démarrage différentes :



Fév (N)	Mars (N)	Avr (N)	Mai (N)	Juin (N)	Juil (N)	Août (N)	Sept (N)	Oct (N)	Nov (N)	Déc (N)	Janv (N+1)	Fév (N+1)	Mars (N+1)	Avr (N+1)	Mai (N+1)	Juin (N+1)
Réunion de lancement																
			Formation													
							Recrutement des familles									
											Animation des séances					
	Logistique															
Communication																

-  Développeurs
-  Coordinateurs
-  Animateurs
-  Orienteurs

Nov (N-1)	Déc (N-1)	Janv (N)	Fév (N)	Mars (N)	Avr (N)	Mai (N)	Juin (N)	Juil (N)	Août (N)	Sept (N)	Oct (N)	Nov (N)	Déc (N)	Janv (N+1)	Fév (N+1)	Mars (N+1)	
Réunion de lancement D C avec les partenaires locaux																	
		Formation D C A O 5 jours consécutifs															
					Recrutement des familles O C Repérage et entretiens d'inclusion					Relance des familles O C							
											Animation des séances A C 14 séances hebdomadaires (hors vacances scolaires)						
		Logistique (local, transports, garderie...) C															

Communication

AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX

- Présenter le PSFP auprès du plus grand nombre
- Organiser des échanges par mail, téléphone, des réunions d'information sur le programme
- Identifier les partenaires ressources

AUPRÈS DES FAMILLES DU TERRITOIRE

- Présenter le PSFP
- Communiquer sur les critères d'inclusion et faciliter l'adhésion des familles

AUPRÈS DES ACTEURS ENGAGÉS

- Organiser des temps d'échange entre coordinateurs, animateurs et orienteurs
- Rappeler aux orienteurs la plus-value du programme pour les familles

AUPRÈS DES FAMILLES RECRUTÉES

- Suivre les familles tout au long des séances et plus particulièrement à certains moments clés : lors des quatre premières séances, après une période de pause, en cas d'absence à une séance

AUPRÈS DES ORIENTEURS

- À définir pendant la formation mais une restitution peut être organisée après la dernière séance



Étape 3

MOBILISER LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

La réussite du programme repose sur une forte mobilisation du réseau de partenaires. L'expérimentation PSFP 12-16 menée par les CJC et les MDA a mis en lumière l'importance de s'appuyer sur l'ensemble de leurs partenaires locaux. Pour le territoire sur lequel le programme est mis en place, plusieurs objectifs ont été identifiés et dépassent le programme lui-même :

- Des objectifs liés à la **santé publique** pour commencer, à la prévention et au développement des CPS
- Des objectifs en termes de **dynamiques territoriales et de logiques de parcours** entre des dispositifs qui coexistent sur un même territoire
- Des objectifs liés aux **moyens et ressources** du territoire
- Des objectifs en termes de **communication** afin que ces dispositifs et leurs spécificités soient mieux identifiés comme centres ressources par les jeunes et les familles sur leur territoire d'implantation.

Le PSFP constitue un programme coordonné entre partenaires d'un même territoire pour proposer une réponse adaptée aux familles. A ce titre, le maillage territorial nécessaire à son déploiement peut contribuer à créer une « porte d'entrée » entre acteurs qui se connaissent peu et qui n'ont pas l'habitude

de travailler ensemble. La création et/ou le renforcement de ces liens est un des objectifs sous-jacents du PSFP. Il favorise le partage d'expériences et enrichit les différents professionnels dans leurs pratiques au quotidien.

Au niveau territorial, le PSFP contribue également à asseoir la place des CJC et des MDA auprès des jeunes et des parents. Et des autres dispositifs/acteurs locaux

L'adhésion de nombreux acteurs locaux est donc un levier important qui se prépare bien en amont du lancement effectif des séances (idéalement un an avant). Cette période permet :

- La communication à tous les acteurs repérés (communication individuelle et réunions communes d'information)
- Le temps nécessaire de réflexion afin que ces acteurs échangent en interne et se positionnent, tout en répondant à leurs interrogations et inquiétudes)
- L'organisation des cinq jours de formation
- Le repérage des familles
- L'organisation logistique des séances (lieu, transport, garderie...)



Étape 4

ORGANISER UNE RÉUNION DE LANCEMENT

Comme évoqué précédemment, la mobilisation du réseau est essentielle pour permettre de déployer le PSFP sur un territoire.

Afin de s'assurer que les partenaires soient bien informés de ce qu'est ce programme et de favoriser leur implication, les porteurs du programme organisent une réunion de lancement d'une demi-journée présentant les points suivants :

- Le contexte national et local du PSFP
- Les professionnels supports de l'expérimentation : coordinateurs locaux et nationaux, les développeurs nationaux...
- La ou les structures porteuses du programme
- Le rôle des différents acteurs : coordinateurs, animateurs, orienteurs

- Des notions de base sur les conduites addictives et la prévention, le soutien à la parentalité...
- La présentation détaillée du PSFP 12-16



CETTE RÉUNION DOIT ÊTRE ORGANISÉE LE PLUS PRÉCOCÉMENT POSSIBLE.



Plus le nombre de participants et de structures représentées est important, plus il sera possible de recruter des professionnels pour mettre en œuvre le programme et assurer une communication efficace sur l'ensemble du territoire.



Étape 5

FORMER LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

Les professionnels de la structure porteuse du PSFP et du réseau partenarial local qui s'engagent dans le programme vont être formés à l'orientation et l'animation du programme par des développeurs nationaux.

La durée totale de la formation initiale est de 5 jours et se décompose en deux temps :

- 2 jours de formation « *PSFP de quoi s'agit-il ?* » impliquant le coordinateur local, les animateurs ainsi que les partenaires orienteurs
- 3 jours de formation « *PSFP en pratique* » pour les animateurs uniquement. La formation est aussi ouverte à des partenaires des CSAPA et des MDA (professionnels PJJ, REAAP, Education Nationale...) dans la perspective d'une co-animation durant les séances.

Formation "PSFP de quoi s'agit-il ?"



► **Durée** : 2 jours



► **Public** : 30 personnes max.
Coordinateurs, animateurs et orienteurs



► OBJECTIFS

- Connaître l'origine du programme et son développement international et national
- Instaurer un langage commun autour des questions de parentalité / parenté
- Comprendre les bases théoriques du programme
- Comprendre la structure du programme et ses grands lignes du programme
- Connaître les rôles des différents intervenants dans le programme
- Connaître le rôle des parents, enfants et familles dans le programme
- Se former à l'orientation des familles vers le programme

Formation "PSFP en pratique"



► **Durée** : 3 jours



► **Public** : 12 personnes max.
Animateurs uniquement



► OBJECTIFS

- Se former à l'animation du programme
- Comprendre la structuration des séances
- Expérimenter les séances du programme selon le modèle de plan de mise en pratique « express » et débriefing.
- Connaître les attitudes pédagogiques à privilégier
- Constituer les binômes d'animateurs et se répartir les séances parents / enfants / familles par binôme
- Réaliser une évaluation du programme en y intégrant les retours des participants



- Les formations s'organisent 2-3 mois avant la première séance.
- Pour organiser la formation, la structure porteuse peut s'adresser à l'ANMDA et la Fédération Addiction.
- Pour faciliter les aspects logistiques, la formation se réalise de préférence en une seule fois (5 jours consécutifs) et localement afin de favoriser.



Étape 6

COMMUNIQUER TOUT AU LONG DE LA MISE EN PLACE DU PSFP

La communication autour du programme PSFP s'organise auprès d'acteurs différents (les financeurs, les partenaires locaux et les familles) et à des temporalités différentes.

Quand ?	Après de qui ?	Comment ?
1 AN AVANT LA 1ÈRE SÉANCE	► Les acteurs locaux œuvrant autour de la parentalité, jeunesse et addictions	Echanges par mail, téléphone, réunions d'information, site internet et/ou réseaux sociaux... Tous les moyens de communication peuvent être utilisés en fonction des ressources humaines et financières du porteur mais également des habitudes de communication du territoire local. Le plus efficace reste d'en parler très largement au début, de contacter directement les partenaires et de les rappeler quelques semaines plus tard, une fois qu'ils ont eu le temps d'y réfléchir.
3 MOIS AVANT LE DÉBUT DE LA 1ÈRE SÉANCE	► Les familles du territoire	L'inclusion des familles se fait généralement en 2 temps : Repérage de la famille par un orienteur qui lui présente le PSFP : Un ou plusieurs membres de la famille sont déjà accompagnés par l'orienteur lui-même ou par une structure partenaire qui adresse la famille à l'orienteur... Un flyer de présentation du programme est laissé à la famille qui dispose de quelques jours pour faire part de son intérêt pour ce programme. Validation de l'inclusion de la famille dans le programme : Tout de suite après la présentation du PSFP à la famille un entretien avec un animateur et un coordinateur doit être programmé afin de valider la participation de la famille.
PENDANT LES SÉANCES	► Les familles recrutées	Il est important de suivre l'implication des familles, notamment à certains moments clés du programme. Lors des quatre premières séances : ces séances sont déterminantes pour s'assurer de l'adhésion des familles tout au long du programme Après une période de pause : plus particulièrement après des vacances scolaires En cas d'absence à une séance : si une famille n'a pas pu assister à une séance, il est fortement conseillé de l'appeler pour lui faire un retour de ce qu'il s'est passé. Un appel, en accord avec la famille, la veille d'une séance, peut permettre de consolider l'implication des familles. Les SMS fonctionnent aussi bien avec les adolescents. L'appel peut être passé soit par un coordinateur local soit par un animateur.

Informations à partager

Présentation du PSFP : les objectifs, le public cible (particulièrement les critères d'inclusion/exclusion), les différentes étapes du programme, les formations nécessaires, le calendrier, même approximatif.

Plus-value de la mobilisation des acteurs locaux : communication recrutement des familles, organisation pratique des séances (transports, garderie...) et plus largement, soutien à la dynamique partenariale locale auprès des jeunes et familles en matière de prévention.

Repérage et présentation du PSFP :

Critères d'inclusion/exclusion, dates et format des séances, retours de parents ayant participé à des précédents programmes...) et plus globalement échanges sur l'intérêt pour la famille de participer au programme

Motivation et inclusion de la famille :

L'entretien avec le coordinateur et un animateur est consacré aux questions des familles suite à la première présentation du PSFP. Les parents sont invités à préparer leur question en amont de l'entretien. Au cours de cet entretien, il est conseillé d'accentuer sur le côté ludique et expérientiel des séances.

Enfin, le coordinateur vérifie si la famille entre bien dans les **critères** d'inclusion du programme.

Motivation des familles :

Il s'agit de rappeler aux familles pourquoi elles se sont engagées dans le programme au début, quels étaient leurs objectifs. Un appel permet de faire le point avec les familles sur les changements qu'elles ont observés depuis la première séance et sur la plus-value de leur participation au programme.

Préparation à la dernière séance :

Lorsque le programme est déjà bien avancé, parler aux familles de la dernière séance et échanger avec elles autour des préparatifs de ce moment festif permet de maintenir la mobilisation des familles tout en concrétisant la fin du programme.

Conseils & suggestions

Communiquer plusieurs mois à un an avant le début des séances PSFP pour identifier les partenaires locaux à mobiliser et les fédérer autour de ce programme.

Présenter le PSFP comme un **programme probant**, mis en place dans 35 pays

S'appuyer sur les **retours des familles et des professionnels** qui ont participé aux précédentes expérimentations

Mener l'entretien en **présence des parents et des adolescents**. Permet de bien expliquer le programme, de le considérer comme un interlocuteur au même titre que ses parents --> facilite l'engagement.

Insister sur l'importance de **s'engager pour 14 séances**.

Anticiper les questions et donner un maximum d'informations pour **faciliter l'adhésion des familles** (parking gratuit sur le site, possibilité d'organiser un mode de garde pour les plus jeunes...)

Au cours des séances, **veiller à la dynamique des groupes** en se basant sur les observations faites par les animateurs : en quoi le retrait ou la poursuite d'un ado ou d'un parent peut fragiliser, maintenir ou renforcer la dynamique groupale ?

Supports disponibles

- Lettre de présentation synthétique du programme
- Powerpoint
- Brochures / Flyer

- Flyer
- Document présentant les retours des familles

Communication auprès des financeurs

Evaluation du PSFP 6-11 par Sante Publique France ainsi que le rapport d'évaluation d'Epidaure pour l'expérimentation MDA/CJC du PSFP 12-16. Volume horaire et budget que représente la 1ere année de mise en place du PSFP, la 2eme et la 3eme.

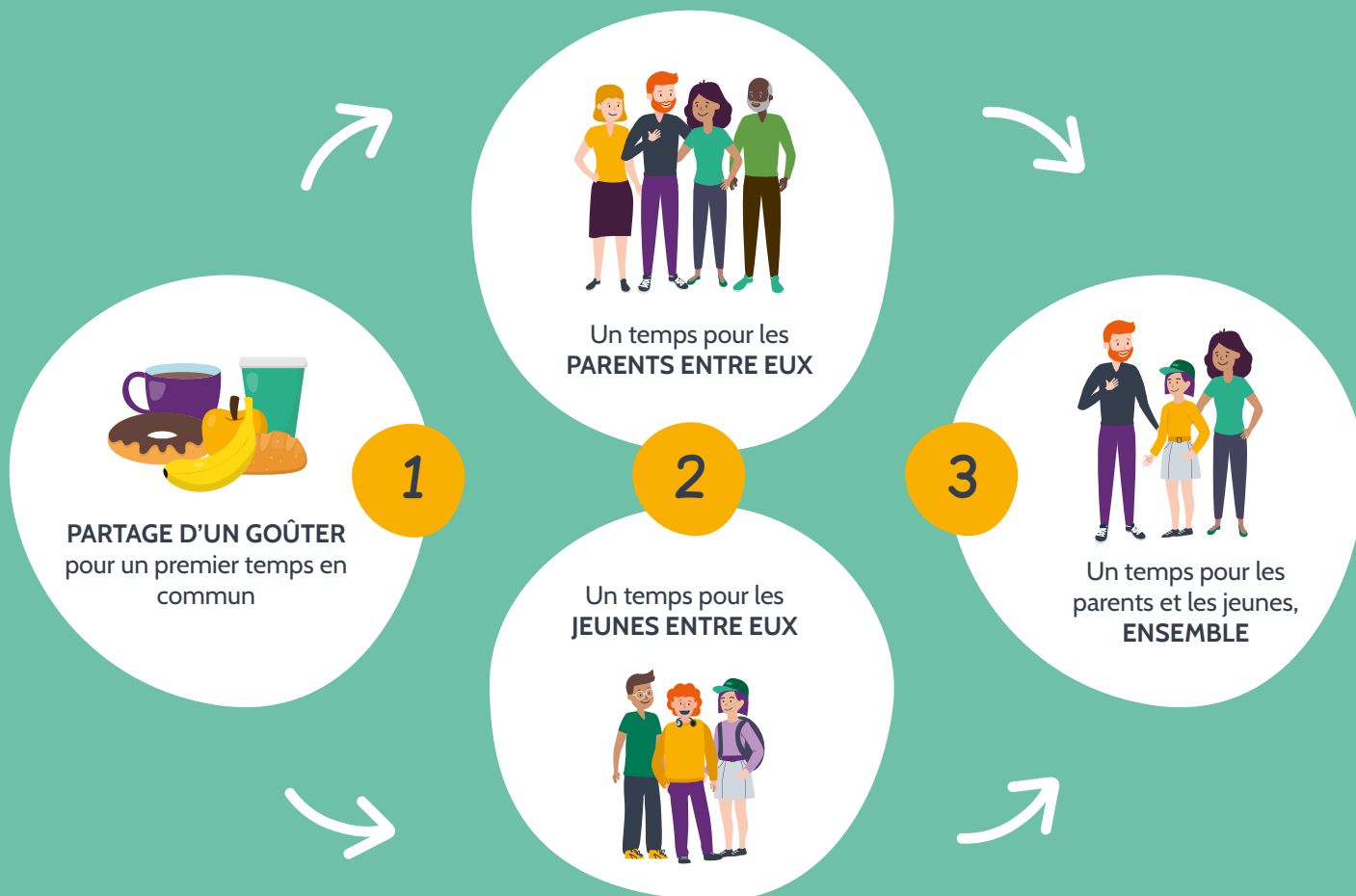
Organisation des séances

- Le programme se déroule au cours de **14 séances hebdomadaires** de deux heures et demie, auxquelles les parents assistent avec leurs enfants.
- **Après un goûter pris en commun**, parents et enfants, encadrés par un binôme d'animateurs, **travaillent et échangent séparément**. Ils sont ensuite réunis pour la deuxième heure ce qui leur permet d'**expérimenter de nouvelles modalités d'interaction**. Il leur est également proposé de mettre en pratique des exercices à la maison. Les sessions sont participatives, pragmatiques, ludiques.
- Elles comportent **des discussions, des apports de connaissances, des recommandations et des exercices pratiques**, dans chaque groupe. Une session PSFP regroupe une dizaine (maximum 14) de familles volontaires.

Le PSFP s'adresse aux familles avec au moins un adolescent âgé entre 12 et 16 ans, et s'adresse prioritairement aux familles dont un des membres a une consommation problématique de produits psychoactifs (tabac inclus) ou dont au moins un parent s'interroge sur la consommation de son adolescent.



Chaque séance s'articule autour d'un objectif à atteindre et d'une médiation spécifique et s'organise en trois temps différenciés :



LA LISTE DES 14 SÉANCES

Séances	 Adolescents	 Parents	 Familles
1	Présentation et rêves	Présentation et formation du groupe	Présentation et formation du groupe
2	Gérer les émotions	Ce que les adolescents peuvent faire et comment gérer le stress	Les émotions, leur intensité
3	S'exprimer et écouter	Encouragements et valorisation	Apprécier les membres de sa famille
4	Être la personne que vous désirez être	Buts et objectifs	Buts et objectifs
5	Parler pour soi	Communication - De meilleures relations	Communication - De meilleures relations
6	S'exprimer au sein de sa famille	Communication - Réunions de famille	Communication - Réunions de famille
7	Résolution des problèmes	Résolution de problèmes et consignes	Résolution de problèmes et consignes
8	Gérer la pression des pairs et la tentation	Aider mon adolescent à gérer la pression des pairs	Appuyer la résistance de l'adolescent
9	Conduites addictives (réduction des risques)	Conduites addictives	Apprendre des parents
10	Parler à mes parents	Discuter de tous les sujets avec mon adolescent ?	« Dadoo village » (titre en évolution)
11	Garder son calme dans les conflits	Discipline positive - 1	Jeux d'ados et valorisation
12	Gérer la colère	Discipline positive - 2	Valeurs familiales
13	Respect de soi, respect de l'autre	Changer les comportements	Gérer la colère
14	Ressources, rappels et remise des certificats	Rappel des apprentissages	Remise de certificats et célébration

LES RECOMMANDATIONS POUR OPTIMISER L'ORGANISATION DES SÉANCES



Le choix du jour et de l'heure

Le PSFP est constitué de 14 séances hebdomadaires, d'une durée de 2h30. Le choix du créneau sera propre à chaque site et à ses possibilités, il devra nécessairement prendre en compte le rythme des familles et leurs impératifs liés au travail, à l'école...

Notons que le créneau le plus fréquemment retenu est celui du mardi ou du jeudi soir, de 17h30 à 20h ou 18h à 20h30.

- D'après les retours des sites expérimentateurs, le choix du mardi serait plus pertinent car il permet aux enfants de mieux récupérer le mercredi, journée souvent moins chargée. De plus en fin de semaine, ils sont plus fatigués et moins réceptifs.



L'offre de garderie

Un système de garderie est conseillé, il a été établi que c'était un facteur facilitant pour l'adhésion des familles ayant des enfants en bas-âge. Différentes modalités sont possibles pour la garderie : convention de prestation ou mise à disposition dans le cadre d'un partenariat (cela peut prendre la forme d'un chantier éducatif avec jeunes en BAFA).

- Il est conseillé d'anticiper le plus possible cette modalité, en précisant avec l'organisme de garderie que le nombre d'enfants qui seront concernés ne sera connu que quelques semaines en avance.



Le nombre requis de familles

Les sessions PSFP peuvent être mises en place s'il y a un minimum de 6 familles participantes. En deçà, les jeux de rôles et activités seront moins pertinents et riches d'informations. De plus il n'est pas rare qu'une ou deux familles arrêtent entre la 1ère et la 4ème séance. En revanche, les familles ayant fait les 4 premières séances resteront jusqu'au bout du programme.

- De plus, il est important que les familles commencent en même temps : il est possible d'arriver à partir de la 2ème séance mais au-delà ce n'est pas recommandé pour la mise en place d'une dynamique de groupe et du climat de confiance.



La mobilité des familles

La question de la mobilité, plus particulièrement dans les territoires ruraux est aussi à réfléchir en amont. Selon l'étendue du territoire couvert par le programme, une vigilance s'impose quant aux possibilités de déplacement des familles (transports en commun, véhicules individuels...). Cette question du déplacement des familles doit également être prise en compte dans le choix de l'horaire des séances : temps nécessaire pour rejoindre le site (à partir du domicile, de l'école, du lieu de travail...) et pour rentrer chez soi.

- La location d'un minibus qui fera la navette entre le site et un point de ralliement ou la mise en place d'un système de covoiturage sont des pistes à réfléchir si besoin : l'idée étant de faciliter le plus possible d'accès des familles sans les stigmatiser.



Le temps du goûter

Chaque séance débute par un accueil goûter de 30min. Ce moment informel est un élément important du programme, d'après aussi bien les professionnels que les familles : il permet de faciliter la cohésion de groupe nécessaire pour les jeux de rôles et activités prévues du PSFP. C'est aussi un temps où les problèmes personnels peuvent être évoqués : les séances PSFP ne sont pas des groupes de parole mais structurés par de nombreuses activités qui favorisent l'apprentissage par l'expérience et le mimétisme. Ce temps d'une demi-heure permet aussi aux séances de commencer à l'heure pour les familles retardataires.

- Pour toutes les raisons citées ci-dessus, ce temps n'est pas à négliger, il est au contraire essentiel à la mise en œuvre des séances et plus largement du programme.



Le binôme des animateurs

La séance continue avec une heure où parents et enfants sont dans 2 salles séparées avec, pour chaque groupe, un binôme d'animateurs

Les quatre professionnels seront présents pour la dernière lors de la séance familles. Des animateurs suppléants formés peuvent également assurer l'animation des séances en cas d'absence d'un animateur « titulaire ».

- Il est important que les binômes d'animateurs restent autant que possible inchangés au cours du programme afin de conserver le climat de confiance qui se développera au fur et à mesure des séances. Il est également recommandé que les animateurs suppléants soient aussi présentés au début du programme afin que les familles les identifient et qu'ils participent aux temps de préparation des séances.



La préparation des séances

Il est nécessaire que les séances PSFP soient préparées en amont. Une première découverte et un premier travail se font lors de la formation de 3 jours dédiée aux animateurs, mais il reste essentiel de préparer chaque séance avec les animateurs et animateurs suppléants. Ce temps de préparation est crucial pour que les séances qui sont riches en conseils, jeux et enseignements, puissent être réalisées dans les temps et de façon la plus fluide possible. Chaque animateur doit précisément connaître son rôle, le temps imparti pour chaque activité, les outils utilisés mais également quelles sont les activités essentielles et celles qui peuvent aménagées si besoin.

Les outils et matériel pédagogiques sont travaillés une première fois lors de la formation de 3 jours mais il est important que chaque animateur et animateurs suppléants soit impliqué dans la préparation des outils et des séances afin d'assimiler le plus possible l'esprit du programme PSFP et avoir la posture attendue d'un animateur du programme

- Il faudra compter en moyenne 4h de temps de préparation pour une séance de 2h30 et un temps de débriefing de 50min. Ce temps est conséquent la première année de mise en place du programme mais sera amené à réduire les années suivantes lorsque les outils et habilités travaillées en séances seront connus et assimilés. La présence des animateurs et des suppléants est fortement recommandée.

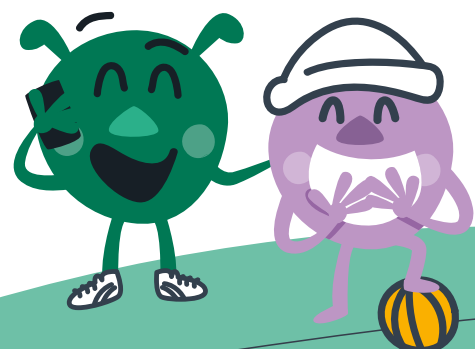


La durée des séances

Les séances adolescents et parents durent une heure, tout comme la séance familles, néanmoins lors des premières sessions du PSFP, il n'est pas rare qu'une séance dure un peu plus longtemps : les séances PSFP sont riches d'outils et d'informations et sont propices aux échanges et débats avec les familles. Il peut sembler difficile de les interrompre : c'est pourtant nécessaire pour que l'ensemble des théories et apprentissages puissent être communiqués et pratiqués avec les participants. Avec la pratique et l'habitude ce sera plus facile d'identifier les séances plus longues et qui nécessitent cette vigilance.

Il est nécessaire de faire confiance au programme tel qu'il a été évalué et de suivre les activités proposées dans les manuels, cela sera plus confortable et fera gagner du temps sur la préparation des séances.

- Pendant les temps de préparation, se poser à chaque fois la question : quel est l'objectif de la séance et comment les activités permettent d'y répondre ? A partir de là une marge d'adaptation peut être envisagée tant que les fonctions clés du programme sont respectées.



LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIMENTATION



Freins

- ▶ Le frein principal a la mise en place des sessions de l'expérimentation du PSFP a été **la distance et le coût des transports**. Des familles ont été obligées de manquer des séances ou d'abandonner le programme, d'autres n'avaient pas la possibilité d'assister au temps du goûter et donc manquaient un temps d'échange informel nécessaire à la cohésion du groupe.
- ▶ Un frein possible est aussi le fait que **certaines familles ne se sentent pas légitimes** de participer au programme et craignent le jugement des autres parents et animateurs, or il s'agit souvent des familles en difficultés auxquelles le programme peut apporter le plus de bénéfices.
- ▶ Certaines familles qui participent avec leur(s) adolescent(s) ont des enfants plus jeunes qui ne peuvent pas intégrer le programme. Un frein peut être **l'absence de solution pour faire garder les enfants** le temps des séances.



Leviers

- ▶ Un levier possible est le **remboursement des titres de transports**, pour aider l'inclusion de familles en difficultés financières.
- ▶ Un levier possible à ce frein est d'**accentuer l'écoute, la bienveillance et la réassurance des animateurs et orienteurs** afin de rassurer les familles. Mais aussi de créer des partenariats pertinents pour orienter ces familles, tels que les établissements scolaires.
- ▶ Le facilitateur majeur du programme a été **la proposition d'une garderie pour les familles**.



LE RÉSUMÉ DE L'ORGANISATION DES SÉANCES

Préparation des séances

4 ANIMATEURS
Ados et Parents



ET SUPPLÉMENTS



- Définir le rôle de chaque animateur
- Préparer les activités et le temps imparti
- Définir les étapes essentielles de la séance
- Tester les outils à utiliser avec les familles
- Etc.

4H en moyenne
(pour une 1ère mise en place du PSFP)

Trajet vers le site

À définir



- Remboursement des titres de transport
- Location d'un véhicule
- Co-voiturage
- Etc.

Goûter d'accueil

30MIN

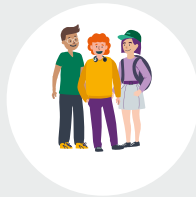
4 ANIMATEURS
Ados et Parents



- Temps convivial entre familles et animateurs
- Moment de partages hors programme
- Délai supplémentaire pour les retardataires

Séance Ados

2 ANIMATEURS
Ados



Séance Parents

2 ANIMATEURS
Parents



1H

Garderie



Séance Familles

4 ANIMATEURS
Ados et Parents



1H

Retour des familles

À définir



- Remboursement des titres de transport
- Location d'un véhicule
- Co-voiturage
- Etc.

Budget du PSFP

POUR UNE PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN PLACE

Postes de dépenses	Volume horaire estimé Session 1	Formule (en heures)
Participation à la formation Orieur (2 jours)	14 h / professionnel	14 * (nA + nAs)
Participation à la formation Animateur (3 jours)	21h / professionnel	21 * (nA + nAs)
Préparation des 14 séances	3 heures / professionnel / séance	42 * (nA + nAs)
Animation et débriefing des 14 séances	4 heures / professionnel / séance	56 * nA
Participation aux séances supervisions	2 heures / professionnel	2 * (nA + nAs)
Présentation et communication aux partenaires sur les réunions de lancement	12 heures / coordinateur	12 * nC
Temps de coordination, administratif et suivi du programme	45 heures / coordinateur	45 * nC
Temps de garderie pour les 14 séances	3h / séance	42 * nG

► **Formule complète :**

$$79 * (nA + nAs) + 56 * nA + 57 * nC + 42 * nG$$

*Exemple d'une mise en place en partenariat entre une MDA et un CSAPA, avec 4 animateurs principaux et 3 animateurs suppléants. Les 2 coordinateurs du programme (1 professionnel de la MDA et 1 professionnel du CSAPA) font partie des animateurs. Ils ont 1 personne pour garder les enfants en bas-âge pendant les séances.
Formule : $79 * (4 + 3) + 56 * 4 + 57 * 2 + 42 * 1$.*

Ce qui représente un volume de 933 heures pour leur première année de mise en place.

Ce volume horaire est théorique et va également dépendre des réalités du terrain, comme les temps de déplacement des professionnels, les imprévus ...

Des coûts transversaux vont être ajoutés à la rémunération des professionnels. Ils peuvent concerner le défraiement des titres de transport pour les familles habitant dans les zones éloignées, l'achat de matériel, les goûters, ainsi que la location de la salle. Le montant total va dépendre du matériel déjà disponible et des partenariats locaux permettant d'avoir par exemple une salle gratuite.

► **Dégressivité du volume horaire dès la deuxième année**

Ce volume horaire tendra à diminuer les années suivantes. En 1ère année, le travail organisationnel et de formation est important. En 2ème année, si les animateurs sont les mêmes, les temps de préparation des séances seront décroissants également, avec des séances déjà connues et des outils déjà créés pour les besoins du terrain. Le temps de coordination locale sera moindre même si le travail de communication avec les partenaires ainsi que la mise en lien restent à faire de manière continue, tout au long du déploiement du programme sur le territoire.

Postes de dépenses	Volume horaire estimé Session 2	Formule (en heures)
Participation à la formation Orienteur (2 jours)	0 (sauf si turnover)	-
Participation à la formation Animateur (3 jours)	0 (sauf si turnover)	-
Préparation des 14 séances	2 heures / professionnel / séance	28 * (nA + nAs)
Animation et débriefing des 14 séances	4 heures / professionnel / séance	56 * nA
Participation aux séances supervisions	2 heures / professionnel	2 * (nA + nAs)
Présentation et communication aux partenaires sur les réunions de lancement	12 heures / coordinateur	12 * nC
Temps de coordination, administratif et suivi du programme	45 heures / coordinateur	45 * nC
Temps de garderie pour les 14 séances	3h / séance	42 * nG

► **Formule complète :**

$$30 * (nA + nAs) + 56 * nA + 57 * nC + 42 * nG$$

Exemple d'une mise en place en partenariat entre une MDA et un CSAPA, avec 4 animateurs principaux et 3 animateurs suppléants qui étaient les mêmes qu'en session 1 du programme. Les 2 coordinateurs du programme (1 professionnel de la MDA et 1 professionnel du CSAPA) font partis des animateurs. Ils ont 1 personne pour garder les enfants en bas-âge pendant les séances.

*Formule : 30 * (4 + 3) + 56 * 4 + 57 * 2 + 42 * 1.*

Ce qui représente un volume de 590 heures pour leur deuxième année de mise en place.

Légende :

nA : nombre d'animateur

nAs : nombre d'animateur suppléant

nC : nombre de coordinateur

nG : nombre de personne gardant les enfants

Le PSFP et après ?

POUR LES FAMILLES

La question de l'après PSFP se pose pour les familles. Que leur proposer à la suite de ces 14 séances hebdomadaires vécues avec elles ?

Il est important que les familles comprennent que le programme a pour vocation de leur faire développer leurs propres forces et compétences, qui sont déjà présentes en eux, grâce à des outils et des habilités qu'ils vont pouvoir s'approprier et utiliser au quotidien. Si des familles nécessitant un suivi plus poussé et approfondi sont repérées, les animateurs du programme peuvent alors leur proposer et les aider dans la redirection vers des dispositifs adaptés.

Pour la plupart des familles, l'arrêt du programme est une étape attendue mais à laquelle il est important de bien les préparer afin qu'ils ne soient pas désemparés après

cet accompagnement sur plusieurs semaines. Des points individuels peuvent leur être proposés, ou bien un temps informel de goûter et d'échange à 1 mois, 3 mois ou 6 mois après la fin de leur session... Ce sont des exemples d'accompagnements déjà proposés et mis en place mais qui sont à adapter suivant les possibilités de chaque structure.

La majorité des familles garde le lien entre elles à la suite du PSFP, via des groupes qu'elles ont créés sur les réseaux sociaux. Cette autonomie (possibilité de se passer du programme, avoir intégré les CPS) est recherchée à la fin du programme, cela signifie notamment que les parents ont suffisamment confiance en eux et dans les habilités acquises au cours des 14 séances pour pouvoir être plus sereins dans leur parentalité.



POUR LES ANIMATEURS ET ORIENTEURS

Le PSFP apporte une diversité d'outils et d'ouverture pour les professionnels qui le mettent en place. Cependant c'est aussi un programme qui est dense en termes de contenus et de volume horaire. Nous recommandons aux équipes intéressées par la mise en place du PSFP 12-16 sur leur territoire de réfléchir à cette mise en place comme un investissement sur le long terme, avec des sessions qui seront amenées à être répétées dans le temps, sur plusieurs années.

Le choix de mettre en place le PSFP 12-16 sur son territoire n'est pas anodin : c'est un programme riche qui demande un fort engagement et qui doit être mis en place s'il répond à un besoin local et s'il est rendu possible par les moyens dont disposent les professionnels.

La première année est la plus dense avec les temps de préparation, communication, formation et logistique. Il est intéressant et pertinent de pouvoir s'appuyer sur ces bases pour les futures sessions du PSFP 12-16, qui demanderont donc moins de temps aux acteurs concernés.



Pour faciliter la continuité du programme au niveau local, la Fédération Addiction propose aux professionnels ayant la double casquette « animateur » et « coordinateur », de participer à un séminaire de 3 jours. Ce séminaire leur permettra d'acquérir la fonction de « formateur », sur leur territoire ou au national suivant leurs possibilités et envies. Ces professionnels pourront donc former de manière indépendante, avec l'appui de la Fédération Addiction et dans le respect de la charte qualité PSFP 12-16, les formations pour les orienteurs et animateurs de leur département afin de continuer à entretenir la dynamique. Ils auront aussi la possibilité, s'ils le souhaitent, d'animer des formations au niveau national pour d'autres structures de prévention souhaitant démarrer le PSFP 12-16 sur leurs territoires.



Remerciements

Ce document a été rédigé par Anais Roger (chargée de projets à la Fédération Addiction) et Bénédicte Luret (chargée de mission à l'Association Nationale de la Maison des Adolescents) dans le cadre de l'expérimentation du PSFP 12-16 CJC/MDA. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis à cette expérimentation de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.



► Merci à Ulrich Vandoorne (Sauvegarde 71) et Elodie Lefebvre (Cedr'Agir), développeurs historiques qui mettent en place le PSFP 12-16 depuis des années : merci pour le temps que vous y avez consacré et pour avoir accepté de partager et mutualiser vos connaissances.

► Merci aux quatre sites pilotes pour nous avoir fait confiance et vous être lancés dans cette aventure, pour les nombreuses discussions que nous avons eues et qui ont nourri ce guide : Gaëlle Burgund (MDA 50), Hélène Picot Guiavarc'h (MDA 44), Aurélien Mousset (Les Apsyades), Françoise Grandjacques (CODASE), Benjamin Peruchon, (CODASE), Martine Beistegui (CODASE), Karine Chaleat (CODASE) Hélène Muscillo (Oppelia 08), Benjamin Poucet (Oppelia 08), Jérémy Duprez (Oppelia 08), Catherine Laurent-Royer (MDA 08).

► Merci au laboratoire Epidaure et Sébastien Mas pour ce travail d'évaluation de qualité, ce suivi et cette implication dans le projet.

► Merci à Alexis Grandjean (FA), Thomas Cordon (FA), Gaëlle Paupe (ANMDA) et tous les membres du bureau de l'ANMDA et de la FA pour leur soutien, le suivi et la relecture du guide.

► Merci à l'ensemble des membres du COPIL national, pour leur vision et leur support à cette expérimentation.

► Merci au Fonds de Lutte contre les Addictions pour le financement et le soutien de ce projet.

► Merci à Céline Vivier pour la mise en page de ce guide.



Merci et bravo

À toutes les personnes (au sein des équipes de CJC/MDA ou de leurs partenaires) qui ont tenté l'expérience PSFP et qui ont animé les quatorze séances avec les familles !